

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Rejeté

AMENDEMENT

N° 23022

présenté par
M. Ruffin

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Le niveau de vie en bonne santé en France est estimé à 63 ans. Ainsi, l'âge fixé à 62 ans à l'article 23 ne semble pas permettre aux travailleurs de profiter correctement de leur droit à la retraite. Le sens de l'histoire, des conquêtes sociales, vont depuis plus d'un siècle vers la diminution du temps de travail. Dans cet alinéa, le droit de prendre la retraite a un âge permettant de profiter du droit à la retraite en bonne santé est donc baffoué. Ce droit est d'autant plus baffoué que même l'âge minimum légal défini ne permet pas aux gens de prendre leur retraite avec un revenu décent. Pour cause, votre âge d'équilibre agit comme un chantage où vous dites aux travailleurs : ""si vous voulez une pension digne, travaillez plus, travaillez au-delà du seuil d'espérance de vie en bonne santé".

"C'est la question clé, depuis le XIXème siècle : la libération du travail. La fin du travail des enfants, le recul à 12 ans, puis 14 ans, puis 16 ans, de leur entrée à la mine ou à l'usine, c'est un combat sur le temps de travail. Le dimanche chômé, puis le « samedi anglais », comme on l'a appelé, c'est un combat sur le temps de travail. Le congé maternité, les congés payés, c'est un combat sur le temps de travail. La loi des « huit heures », huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisir, c'est un combat sur le temps de travail. Les heures de formation, ou de délégation, c'est un combat sur le temps de travail. Et bien sûr, les retraites, c'est un combat sur le temps de travail." (Ruffin, Il est où le bonheur, 2019). Ce combat, pour la libération du travail qui devait nous être apporté par plus de technologie, nous ne le lâcherons pas. "